

Après le 12 octobre, on accentue la pression pour gagner !

Après une nouvelle mobilisation historique le 12 octobre, marquée notamment par une nouvelle progression du taux de grévistes dans la Fonction publique territoriale, l'heure est à la poursuite du mouvement !

L'intransigence du gouvernement et du patronat sur le projet de loi de réforme des retraites appelle une réponse déterminée et offensive du monde du travail.

Nous devons accentuer la pression pour faire plier Sarkozy !

Le discours gouvernemental sur le bien-fondé de son projet ne peut masquer la réalité. **Le projet de loi retraites est porteur d'un recul social d'ampleur historique :**

- retour sur l'acquis fondamental de la retraite à 60 ans.
- baisse des salaires dans la Fonction publique avec la hausse des cotisations (de moins 480 à 840 euros sur dix ans selon les catégories) alors même que la perte du pouvoir d'achat du point d'indice depuis 2000 dépasse les 9%, et devrait dépasser les 16% d'ici 2013 si nous ne gagnons pas le dégel du point décidé par le gouvernement.
- 22 milliards d'euros pris dans la poche des salariés avec le projet retraites, entreprises et hauts revenus n'étant mis à contribution que pour 4 milliards.
- baisse programmée des pensions, en particulier pour les femmes.
- liquidation de la catégorie active.
- un million d'emplois en moins d'ici 2016 pour les jeunes arrivant sur le marché du travail.

Alors que l'écrasante majorité de la population affirme son opposition au projet et son soutien à la mobilisation, nous pouvons être confiants dans notre capacité de gagner si nous élevons encore le rapport de force.

D'ores et déjà, dans plusieurs départements et collectivités, l'action est reconduite !

A partir du 13 :

- *Bouches-du-Rhône : grève reconduite à Marseille (dans l'unité), Istres, Port de Bouc, Rognac, Cabriès, Miramas, Martigues.*
- *A la ville de Paris (dans l'unité) et au Syndicat interdépartemental de l'assainissement de l'agglomération parisienne*
- *A la mairie de Dijon (dans l'unité)*
- *Dans les collectivités de la Sarthe (dans l'unité).*
- *Cantal, Puy-de-Dôme et Haute-Loire : actions décidées appuyées sur des débrayages ou des mouvements de grève*
- *Val-de-Marne : grève reconduite à Bonneuil, Ivry, Vitry, Arcueil, Gentilly, Villejuif, au conseil général*
- *Hautes-Pyrénées : grève reconduite au Conseil général*
- *Seine-St-Denis : grève reconduite à Sevrans, Noisy-Le-Sec, Plaine commune, Bobigny, Bondy, La Courneuve*

A partir du 14 : décisions de reconduction de la grève à *Toulouse (dans l'unité), à Limoges et au Boucau (64).*

(liste partielle)

C'est pourquoi, comme le font les organisations syndicales d'autres secteurs professionnels et territoires, la Fédération CGT des Services publics appelle les agents des services publics territoriaux :

- à compter du 13 octobre, à inscrire la mobilisation dans la continuité sous toutes les formes possibles et, partout où les conditions sont réunies et dans l'unité la plus large possible, à mettre en débat la reconduction du mouvement du grève.
- à participer massivement aux manifestations et rassemblements unitaires et interprofessionnels prévus le samedi 16 octobre.
- en lien avec les structures interprofessionnelles, à généraliser sur tout le territoire les initiatives de lutte permettant de mettre sous pression les intérêts économiques du patronat.
- à multiplier les actions d'interpellation des représentants de l'Etat et de la majorité parlementaire.

Oui, nous pouvons gagner et obtenir une réforme de progrès social pour nos retraites !

Nous ne lâcherons pas !

Un préavis national a été déposé par la Fédération pour la période du 13 au 30 octobre.

La CGT revendique :

- Pour tous, privé et public, le droit à la retraite à 60 ans, avec une pension à 75 % du salaire pour une carrière complète, avec une meilleure prise en compte de la pénibilité et aucune pension inférieure à 1600 €.
- Un financement mettant fortement à contribution les profits des entreprises et les hauts revenus.
- Des augmentations salariales assises sur la valeur du point d'indice, permettant le rattrapage des pertes subies depuis des années.
- Un plan de titularisation et une limitation stricte du recours au non-titulariat.
- L'arrêt de la casse méthodique de la Fonction publique et la mise en œuvre des moyens financiers permettant de répondre aux besoins de la population, ce qui implique l'arrêt de toute politique de gel et le retrait du projet de réforme des collectivités.

Bulletin de syndicalisation

Je souhaite : prendre contact me syndiquer participer à une formation d'accueil

Nom – Prénom : _____

Adresse personnelle : _____

Collectivité ou établissement : _____

Téléphone : _____ Email : _____

Bulletin à remettre à un-e militant-e Cgt ou à retourner à :

Fédération Cgt des services publics – Case 547 – 263 rue de Paris – 93515 Montreuil Cedex